



Humanitaire

Enjeux, pratiques, débats

18 | Printemps 2008
Zoé l'équation fatale

Table Ronde : L'Arche de Zoé, dérive unique ou produit d'un système ?

Michel Galy, Jean-Paul Ngoupande, Pierre Micheletti, Rony Brauman et Pierre Ganz



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/humanitaire/229>

ISBN : 978-2-918362-36-4

ISSN : 2105-2522

Éditeur

Médecins du Monde

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2008

ISSN : 1624-4184

Référence électronique

Michel Galy, Jean-Paul Ngoupande, Pierre Micheletti, Rony Brauman et Pierre Ganz, « Table Ronde : L'Arche de Zoé, dérive unique ou produit d'un système ? », *Humanitaire* [En ligne], 18 | Printemps 2008, mis en ligne le 12 octobre 2009, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/humanitaire/229>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Tous droits réservés

Table Ronde : L'Arche de Zoé, dérive unique ou produit d'un système ?

Michel Galy, Jean-Paul Ngoupande, Pierre Micheletti, Rony Brauman et Pierre Ganz

Joseph Dato

- 1 Au nom de Médecins du Monde, je tiens à vous remercier d'être venus si nombreux pour partager avec nous cette thématique qui fait et continuera de faire débat. Ces discussions que va animer Françoise Jeanson prolongent le « 5 à 7 » organisé par le CICR en novembre 2007. Notre objectif est de croiser des regards critiques sur les évolutions de la « machine humanitaire », à travers l'affaire de l'Arche de Zoé : représente-t-elle une dérive unique, ou est-ce au contraire le produit d'un système ? Quels en seront les enjeux à court et moyen terme : altération de l'image des ONG dans l'opinion, méfiance vis-à-vis de leurs actions sur le terrain, notamment dans le monde africain, tendance vers un renforcement de l'institutionnalisation des ONG ? En résumé, cette affaire est-elle révélatrice ou génératrice de changements, y compris positifs ?

Françoise Jeanson

- 2 Je vais vous présenter nos invités. Pierre Ganz, tout d'abord, est rédacteur en chef à RFI. Pierre Micheletti est l'actuel président de Médecins du Monde. Jean-Paul Ngoupandé est ancien Premier ministre de la République centrafricaine, et ceux qui ont suivi le débat organisé par le CICR ont pu admirer son franc-parler ! Michel Galy, sociologue et politologue, est chercheur au Centre d'études sur les Conflits et membre du Comité éditorial de la revue *Culture et Conflits*. Son article au vitriol paru dans *Le Monde* quelque temps après l'affaire, a été largement repris sur des sites africains ¹. Rony Brauman, qu'on ne présente plus, mais que Didier Fassin dans la dernière livraison de la revue *Humanitaire* ² présentait comme le parangon de l'humanitaire, tellement critique vis-à-vis de l'humanitaire qu'il aurait enlevé ce rôle-là aux sciences sociales ! Enfin, trois « grands témoins » sont présents pour discuter avec nos intervenants : Blandine Destremau, sociologue au CNRS ayant beaucoup travaillé au Moyen-Orient, en particulier avec des humanitaires ; Frédéric Tissot, médecin, ancien directeur de la cellule d'aide humanitaire

d'urgence au Quai d'Orsay et futur consul de France au Kurdistan et enfin Bruno David, président de Communication Sans Frontières, particulièrement spécialisé dans la communication des ONG. Quant à Bernard Granjon, il viendra également, en tant qu'ancien président de Médecins du Monde, nous apporter ses éclairages, mais c'est d'abord à Jean-Paul Ngoupandé que je laisse la parole.

Jean-Paul Ngoupandé

- 3 Les actions humanitaires sont nécessaires lorsque le continent africain connaît des situations où les États sont dépassés et où l'on déplore la mort d'hommes et de femmes. Lorsque les associations interviennent pour apporter à manger ou pour soigner, elles sont même les bienvenues, mais une fois que l'on a dit cela, il est nécessaire de rappeler que notre continent a, comme tous les autres, vocation à se développer. Et la réponse à ce problème ne sera pas éternellement l'humanitaire : c'est la question du développement. Nous souhaiterions donc que ceux qui veulent nous aider n'oublient jamais cette donnée élémentaire : l'Afrique est un continent où les hommes ont vocation à se développer ! L'Afrique est à un tournant. Il y a certes encore des zones troublées, mais il y a de plus en plus de zones de développement, c'est-à-dire des pays qui commencent à saisir les opportunités offertes par la mondialisation d'aujourd'hui. Nous avons un taux de croissance, reconnu depuis plusieurs années, supérieur à 5 % et dans beaucoup de pays, il tutoie les 10 %. Alors attention à cette posture consistant à penser que l'Afrique est la terre maudite, où il n'y a que des malheurs, où les gens ne font rien, où ils se laissent mourir !... Les premiers à s'investir dans l'aide aux malheureux, ce sont les Africains eux-mêmes qui portent une lourde charge de l'assistance à ceux qui souffrent des guerres. Prenez le cas des « orphelins » dont on a beaucoup parlé dans cette affaire : dans vos sociétés, c'est quelqu'un qui n'a plus ni père, ni mère, mais dans les nôtres, il est le bien d'une communauté et il y a toujours quelqu'un pour s'occuper de lui. Alors, s'il ne s'agit par de « jeter le bébé avec l'eau du bain » à cause de l'Arche de Zoé, je dirai à ce stade qu'il importe de recadrer l'assistance humanitaire comme un ensemble d'actions dans un contexte où l'aspiration majeure des Africains est le développement.

Blandine Destremau

- 4 En tant que sociologue, je me suis beaucoup interrogée sur les catégories utilisées pour analyser et juger les motivations de l'action dans cette affaire de l'Arche de Zoé. Par exemple, la catégorie de l'illégalité a été beaucoup utilisée pour juger ce qui s'est passé, ce qui m'a conduit à m'intéresser précisément au rapport que l'action des humanitaires entretient à la légalité. Je pose donc la question aux humanitaires ici présents : est-ce que votre action ne se situe pas assez souvent en marge de la légalité des États ? En effet, au nom des droits de l'Homme, vous vous prévaliez parfois d'aller contre cette légalité que vous jugez illégitime, parce qu'elle ne serait pas assise sur des valeurs reconnues. Mais vous revendiquez également de passer par-dessus des règles sociales, familiales – comme celles que Jean-Paul Ngoupandé rappelait à propos de la prise en charge des orphelins. Finalement, chacun finit par avoir sa conception de la légitimité, de la légalité, du bien, du mal, de ce qui est autorisé ou interdit. Mais alors où est la frontière entre l'illégal légitime, l'illégal illégitime ou le légal illégitime ? Est-ce que le moral et l'immoral peuvent remplacer le légal ?

Michel Galy

- 5 Je ne vais peut-être pas répondre à tout, surtout aux dernières alternatives assez complexes, mais je pense qu'en tout cas il y a une mauvaise manière d'aborder ce

problème, à savoir la manière théologique qu'on voit pointer autour du bien et du mal. Quant au prisme légalité/illégalité, il faut bien voir que souvent les sociétés locales ont leur propre logique voire leur propre légalité. Quand on parle de coutume ou de légitimité propre, c'est quand même très variable dans des zones de conflits où les humanitaires interviennent et dont les Etats sont souvent très faibles. Comme vous l'avez rappelé, cela ne signifie pas que ces règles n'existent pas. Je pense par contre qu'il y a une bonne manière d'aborder ces actions et c'est du point de vue des pratiques : est-ce qu'on est en décalage ou non avec les sociétés locales ? Par exemple, il faut bien comprendre que dans des régions très isolées de pays d'Afrique – je pense à la Sierra Leone pour assez bien la connaître –, des ONG comme Médecins du Monde ou d'autres sont plus puissantes localement que l'Etat national. Elles ont notamment une logistique, un appareil technologique qui fait qu'il y a un décalage permanent avec les sociétés africaines. C'est peut-être là le vrai message pour ceux parmi lesquels vous intervenez. Donc, au lieu de cette occidentalisation forcée – qui est légitime peut-être au niveau des soins et des pratiques –, est-ce qu'il ne faut pas chercher une certaine « africanisation », un « métissage » qui permette de se rapprocher davantage des sociétés locales, de leurs propres logiques, y compris peut-être juridiques et coutumières.

Rony Brauman

- 6 Le programme est tout à fait tentant et je le trouve absolument pertinent. Mais en pratique, en tout cas pour des organisations comme les nôtres qui travaillent dans le cadre de crises aiguës, où les rotations d'équipes sont relativement rapides, il est absolument inatteignable. Pour autant, c'est à une nécessaire réflexion sur nos propres pratiques que Michel Galy nous invite. Il est vrai que nous estimons souvent à tort que les représentations, les normes, les valeurs, les catégories que nous portons sont universelles. Pour revenir plus directement à l'affaire qui nous occupe, on a beaucoup dit que le responsable de l'Arche de Zoé, Eric Breteau, était « un fou, un malade mental » pour avoir élaboré ce plan. En ce qui me concerne, je déplacerais la question du psychiatrique au psychologique, à savoir sur le plan du fonctionnement qui dans cette affaire a révélé quelque chose de fusionnel. Un groupe, on le sait, est très souvent le siège d'un conflit de loyautés, entre la soumission au chef, au groupe, et le respect des valeurs et des normes que chacun a en tête. Or il était évident qu'un certain nombre de personnes de ce groupe avaient des réserves, ne voulaient pas vraiment croire ou faire ce qu'on leur disait de croire et de faire. Et pourtant elles le faisaient parce que la loyauté vis-à-vis du groupe l'a emporté. Il me semble que c'est l'un des ressorts de cet emballement. Quant aux questions qui ont été posées à propos de la notion d'illégalité, je crois qu'on n'y répondra pas en quelques mots ni même en quelques centaines de pages, parce qu'on ne viendra jamais à bout de la diversité des cas et de l'imagination de la société, du monde, et moins encore des situations extrêmes dans lesquelles tout se brouille. En revanche, dans cette affaire de l'Arche de Zoé, je voudrais mettre en avant la question de l'action humanitaire comme symbole car je crois qu'on n'a pas suffisamment réfléchi à cela, notamment à Médecins sans Frontières et Médecins du Monde, parce que nous en avons été les porteurs principaux dans la foulée de Kouchner et des autres fondateurs de Médecins sans Frontières et de Médecins du Monde : quelle différence y a-t-il entre un symbole, un pieux mensonge, une imposture, un coup fourré, une mise en scène ? Tout cela n'est pas très clair et dans mon expérience, malheureusement déjà bien longue, je m'aperçois qu'on passe facilement d'un côté à l'autre de cette ligne de partage que personne n'arrive vraiment à distinguer. Et donc c'est peut-être au rejet explicite des

actions symboliques qu'il faut procéder, en tout cas auquel il faudrait réfléchir à partir de cette affaire.

Pierre Micheletti

- 7 Pour ma part, je voudrais revenir sur l'aspect légal. D'abord, il faut redire que les « Sans Frontières » sont des institutions qui fonctionnent sous le régime de la loi de 1901. Nous sommes des purs produits des « Trente glorieuses », de cette époque où la France et l'Europe en général, économiquement, politiquement, techniquement, était en situation de domination. Toute cette génération des ONG internationales – Médecins sans Frontières, Médecins du Monde et d'autres – intervient en reproduisant d'une certaine manière, et qu'on le veuille ou non, le modèle duquel elles sont issues. En ce qui concerne Médecins du Monde, nous faisons fondamentalement deux choses : nous intervenons pour aider les gens, les soigner et à ce titre nous véhiculons des compétences médicales; et puis, chemin faisant, nous essayons, dans des pays comme la France d'être également ce que Didier Fassin appelle « des outils de construction sociale ». Ainsi, lorsque nous nous lançons dans la problématique de la réduction des risques, nous sommes effectivement dans l'illégalité un certain temps, mais à côté de l'aide concrète que nous apportons aux gens, nous contribuons à déboucher sur des évolutions de textes de lois pour rendre légales un certain nombre de pratiques autour de la toxicomanie qui, avant notre intervention, étaient illégales. C'est le modèle fondamental de notre action. Et au fond, quand nous intervenons à l'international, il me semble que nous exportons ces deux mécanismes : nous exportons un modèle biomédical – l'humanitaire médical a été de ce point de vue-là un véhicule de la mondialisation – mais nous exportons également un modèle de fonctionnement sociétal auquel nous apportons des modifications. Mais quand nous intervenons à l'étranger, jusqu'où pouvons-nous aller dans la transposition de ce second aspect, qui consiste à faire évoluer les lois, à faire bouger les lignes entre le légal et l'illégal. L'affaire de l'Arche de Zoé est emblématique de la difficulté de cette transposition. Certes, un certain nombre de circonstances qu'on rencontre sur le terrain jouent. Ainsi, exporter comme nous le faisons l'expérience de MDM sur la réduction des risques en Afghanistan aujourd'hui est très complexe, mais au moins on a un État. Le challenge reste donc le même qu'en France : apporter de l'aide à des populations de Kaboul usagées de drogue et très marginalisées, mais également essayer d'introduire dans ce pays des pratiques innovantes sur un certain nombre de pratiques de prévention voire de substitution. Mais il y a d'autres circonstances où l'État est inexistant ou alors « prédateur ». A ce moment-là, il devient très difficile de faire bouger les notions de légal et d'illégal, soit parce que les pratiques de ce gouvernement sont absolument inacceptables, soit parce que la déliquescence politique est telle que c'est hors de propos. Et alors, à ce moment-là, qu'est-ce qui se passe dans le champ du droit ? Cette question est en toile de fond dans cette affaire de l'Arche de Zoé : dans ces pays-là, comme le Tchad, quel corpus juridique va-t-on pouvoir mobiliser ? Soit ce seront les règles du droit international, et en particulier, quand on est en zone de conflit les choses sont à peu près codifiées, soit on va chercher à se prévaloir d'une entité juridique universelle, mais également plus floue, à savoir la notion des droits de l'Homme. Et c'est là, en cherchant à imposer ces notions avec leur caractère très marqué du point de vue de l'origine politique, géographique et culturelle, qu'on va créer une mise en tension entre l'universel et les culturalismes locaux.

Blandine Destremau

- 8 Je voudrais juste rappeler une chose : il ne faut pas oublier que qu'Éric Breteau se réclamait quand même du droit international humanitaire et du droit d'asile...

Michel Galy

- 9 Rapidement et concrètement, je voudrais répondre à Rony Brauman avec qui je ne suis pas d'accord sur un point : on ne peut pas évacuer d'un revers de main la question des rapports du monde humanitaire avec les populations locales, qu'elles soient africaines ou autres. Par exemple, on ignore que sur les missions humanitaires, les personnels locaux sont très souvent en nombre supérieur aux personnels expatriés. C'est dire si les ONG internationales ont une chance formidable, celle de bénéficier de ce que j'appelle les « savoirs cachés », par exemple sur les questions de l'ethnicité. Peut-être que les personnels locaux de l'Arche de Zoé savaient à quel degré les enfants étaient orphelins ou pas, s'ils venaient du Darfour ou du Tchad. Je prends un autre exemple : une grande ONG américaine avec qui j'ai travaillé à Madagascar n'avait que des employés des hauts plateaux et même des castes dominantes, excluant de fait totalement les Endèves, les descendants d'esclaves. Faute de savoir cela ou de solliciter les « savoirs cachés » de ses personnels locaux, elle allait droit à l'échec dans sa lutte contre la pauvreté, notamment dans les quartiers très pauvres de descendants d'esclaves d'Antananarivo.

Rony Brauman

- 10 Je rappelle qu'on part de cet événement particulier qu'est l'Arche de Zoé, à savoir non pas des gens qui ont tâtonné à la recherche d'une vérité évidente, mais de personnes qui ont voulu faire « effraction » parce qu'elles avaient une représentation de la situation énoncée en termes généraux et non à partir d'une expérience du réel. D'après eux, aucun doute : il y avait un génocide, des dizaines de milliers d'enfants qui allaient être broyés ! Face à la barbarie absolue, des questions aussi prosaïques que celles des conflits fonciers entre groupes sociaux, du statut réel ou de la nationalité des supposés orphelins, étaient absolument triviales, non pertinentes. C'est bien pourquoi je parle des « représentations ». Et il faudra bien y venir à un moment ou à un autre sur ce que l'on a dit du Darfour, sur l'image qu'on en a projeté et du lien avec la réalité concrète de cette crise. C'est dans l'écart entre les deux que l'Arche de Zoé s'est déployée. En effet, l'Arche de Zoé se réclame de l'humanitaire, et personne ne peut leur dénier cela. Après tout, on a bien fait au Kosovo une « guerre humanitaire », on a inventé les « bombardements humanitaires ». Pourquoi est-ce qu'ils ne diraient pas qu'ils font de l'humanitaire ? Personne n'est propriétaire de l'humanitaire, ce n'est pas une marque déposée. Il faut accepter qu'il y a, dans l'humanitaire, une forme qui conduit directement au délire. Et là, ça n'a rien à voir avec un savoir sur les sociétés. Ça a à voir avec l'idée qu'on se fait de l'humanitaire.

Michel Levallois (dans la salle)

- 11 Je suis membre du conseil d'administration d'ENDA Tiers-Monde, président de ENDA Europe à Paris et fondateur de la Coordination pour l'Afrique de demain. Ce qui se passe avec l'Arche de Zoé est emblématique du problème auquel nous sommes confrontés depuis plusieurs années : le problème des représentations que nous avons, ici en Europe, de l'Afrique. Si cette affaire s'est produite en Afrique noire sub-saharienne, ce n'est pas un hasard car elle ne se serait probablement pas produite en région méditerranéenne, en Asie ou en Amérique latine. Nous avons affaire, concernant cette région d'Afrique, à l'héritage colonial et donc à des représentations que nous essayons d'esquiver, mais qui véhiculent un sentiment de toute-puissance et de tout-savoir, bref de supériorité. Et c'est

sur ce terreau-là qu'une opération comme celle de l'Arche de Zoé a pu naître parce que, dans l'esprit de beaucoup de nos concitoyens, l'Afrique est évidemment un continent où les gens « ne savent pas » ou « sont incapables de se débrouiller seuls ». Et les ONG sont des acteurs sociaux issus de nos pays qui interviennent en ignorant complètement les réalités du terrain. Au nom de l'efficacité financière, pour récupérer des fonds, elles sont bien souvent amenées à véhiculer un discours qui permettra d'émouvoir. Il y a tout un travail qui n'a pas été fait sur les effets pervers de ce travail des ONG et qui fait que l'on entretient une certaine image du Sud, et en particulier de l'Afrique noire. Et cette affaire est en fait un avatar d'un comportement colonial. Il me paraît indispensable que les ONG aient un souci de pédagogie vis-à-vis de l'Afrique noire où les problèmes ne se posent pas de la même manière qu'en Amérique latine ou en Méditerranée. L'Afrique est un continent majeur, il faut que tous les acteurs du développement aient cela en tête, c'est un continent en mutation, un continent plein d'avenir. C'est pour cela que je suis venu, en vous félicitant d'avoir posé ce problème, car je pense que l'affaire de Zoé est en effet le produit d'un système, de représentations et c'est un phénomène d'héritage. Donc, en un mot, je dirai : pour une pédagogie de l'Afrique en mutation, une pédagogie d'un autre regard sur l'Afrique !

Jean-Paul Ngoupandé

- 12 L'Africain que je suis et qui essaie de regarder l'évolution de l'Afrique sub-saharienne est aujourd'hui persuadé qu'on est à un tournant dans les relations que nous avons avec nos partenaires occidentaux. Il faut faire un petit retour en arrière. Nos relations étaient, disons, « à peu près normales » jusqu'à la période portugaise, à la fin du XV^e siècle. Tout a basculé à partir du XVI^e siècle avec la découverte de l'Amérique, le commerce triangulaire, suivi bien plus tard de la période coloniale et des indépendances. La Guerre froide a un peu piégé tout le monde et empêché que les politiques de développement aboutissent : l'Afrique était en manque de développement. Et voilà que depuis quelques années, le paysage économique mondial change, de nouvelles puissances émergent, proposent une autre approche du développement à l'Afrique. Donc, il y a eu une variation de l'offre de partenariats. Et parallèlement à cela, il se développe depuis quelque temps un courant anti-blanc et anti-occidental de plus en plus net, et pas seulement chez les dirigeants, mais également dans les populations. C'est dans cet environnement psychologique que l'affaire de l'Arche de Zoé est intervenu, mais il faut comprendre qu'elle nous révèle beaucoup de choses sur l'état d'esprit des Africains aujourd'hui par rapport à toute une série de représentations qui ont depuis longtemps été posées comme universelles. Aujourd'hui, il s'agit de réajuster. Bien sûr certaines valeurs ont un caractère universel – le droit à la vie – mais il en est d'autres qu'il faut réévaluer : la parole, la représentation, le bien, le mal, le bonheur pour un petit gosse de cette région de l'Afrique, c'est quoi exactement ? Comme le disait M. Levallois dans la salle, il faut maintenant travailler à faire de la pédagogie pour relativiser toute une série de choses. En cela, peut-être, l'Arche de Zoé aura été utile, en nous ramenant les uns et les autres, Africains et partenaires européens, à un peu plus de modestie dans l'approche des réalités. Nous avons dépassé ce fameux XIX^e siècle où les missionnaires étaient envoyés pour sauver les âmes en train de sombrer... Il ne faudrait pas que les humanitaires soient une nouvelle catégorie de missionnaires, il faut qu'ils viennent pour répondre à des besoins extrêmement précis et non pas essayer de faire prévaloir des représentations du monde et de la vie.

- 13 Je ferai une première remarque sur le caractère légal ou illégal. S'il existe effectivement un cadre normatif à toute action humanitaire, ce n'est pas du tout le droit international humanitaire, lequel n'est pas opposable aux organisations, que ce soit les ONG ou le CICR. Le DIH est d'abord et avant tout opposable aux États. Autrement dit, lorsque les organisations humanitaires, ONG ou CICR, interviennent sur un terrain de conflits armés, ils travaillent bien entendu dans le respect du DIH, mais ils doivent avant tout respecter le droit local du pays dans lequel ils se trouvent. Ceci étant dit, et pour revenir sur ce que disait Pierre Micheletti, il faut faire extrêmement attention à cette notion d'illégalité, qui renvoie forcément à la notion de « cause juste », ce qui d'abord voudrait dire que d'autres causes ne le seraient pas, et permettrait ensuite de passer à la notion de « guerre juste ». Or, au nom de cette « cause juste » ou de cette « guerre juste », on risque de tomber très facilement dans l'illégalité, et je ne crois pas que les organisations humanitaires doivent s'y risquer. Ma seconde remarque se rapporte au fait qu'il y a de plus en plus d'organisations humanitaires qui interviennent en revendiquant leur indépendance d'action. Du coup, il me paraît assez évident que de temps en temps il puisse y avoir des accidents, comme ce qui s'est passé avec l'Arche de Zoé. Mais dans le même temps il ne faudrait pas tomber dans le piège de l'amalgame entre des organisations comme l'Arche de Zoé et les organisations « sérieuses », pour reprendre une formule de Jean-Paul Ngoupandé. On voit bien aujourd'hui que cette affaire joue sur la perception que les États, mais aussi les populations, en Afrique comme en France, peuvent avoir du rôle des organisations humanitaires. Il appartient à ces dernières d'en être conscientes et de se pencher très exactement sur cette question.

Pierre Teinturier (dans la salle)

- 14 Je suis adhérent à Médecins du Monde et ancien coordinateur de terrain. Est-ce que, finalement, ce qui pose question dans toute cette affaire, ce ne serait pas la notion de victime qui amène des acteurs sérieux à mener des actions efficaces, mais d'autres moins sérieux à mener des actions délirantes ? Car c'est une notion qui transcende tous les cadres normatifs de légitimité : parce qu'on considère qu'une personne est victime, on peut se permettre de faire ce que l'on veut !

Gisèle Nisa (dans la salle)

- 15 Je suis pédiatre, d'origine camerounaise et j'étais au Tchad avec l'Arche de Zoé. Je trouve qu'il y a beaucoup d'hypocrisie dans tout ce que j'entends. En Afrique à l'heure actuelle, et J.-P. Ngoupandé doit le savoir, il y a entre 14 et 20 millions de nos enfants qui traînent dans les rues, ne reçoivent ni éducation ni soins de santé, et aucun dirigeant ne fait rien. Rony Brauman nous disait qu'au Soudan la vie est pratiquement un long fleuve tranquille ! Certes, on ne tue plus autant qu'il y a quatre ans, mais c'est parce que les gens se sont enfuis : 5 millions de déplacés dans ce pays, le plus fort taux au monde, les gens se retrouvent dans des camps de réfugiés où ils subissent des exactions, des viols et des enrôlements forcés de jeunes enfants dans des armées ! On est face à une guerre civile ! Ici, en France, quand un enfant n'est pas protégé par sa famille, on l'en sort pour le protéger. Au Soudan, nos enfants grandissent dans n'importe quelle condition, ils voient leurs parents tués devant eux, et personne ne fait rien ! On peut ne pas être d'accord avec le fait que les enfants étaient destinés à être ramenés en France, mais il fallait les sortir du Soudan. Quant à la question de représentation, ce n'est pas aux Occidentaux de faire preuve de pédagogie et de savoir comment nous, Africains, souhaitons être représentés : c'est à nous de montrer une autre image. Depuis les indépendances, je vis dans une Afrique qui reste colonisée parce qu'on ne peut pas se dire libres quand l'économie est

décidée en France. La colonisation continue aussi par les ONG, parce que tous nos pays sont devenus des « ONG lands », mais si nous en sommes arrivés là, c'est parce que nos États ne font pas ce qu'il faut. C'est à nous de conquérir notre liberté, ce n'est pas aux autres de nous regarder comme des hommes libres.

Rony Brauman

- 16 Je trouve qu'il y a là un chassé-croisé vraiment très intéressant entre d'un côté, la représentation victimaire mise en accusation, et de l'autre la représentation victimaire comme moteur de l'action humanitaire. Or il me semble que cette vision victimaire n'est pas nécessairement au centre de l'action humanitaire. Quand on lit par exemple les textes de nos « parents », je veux parler du CICR, on voit bien que ce n'est pas la notion de victime qui est au centre. Pour autant, l'humanitaire cristallise un certain nombre de représentations circulantes dans nos sociétés et l'usage de la notion de victime au sens le plus général et le plus abstrait en est une qui donne à l'action un sens totalement démesuré parce que rien n'est jamais assez bon, assez fort, assez intense pour secourir des victimes toujours innombrables. On en a eu avec votre intervention, Mme Nisa, une illustration très forte. Vous dites que c'est par millions que se comptent les enfants des rues dans les mégapoles africaines et je ne contesterai certainement pas les chiffres, mais je remarque simplement que le tableau de l'Afrique que vous avez dressé est victimaire : l'Afrique tombe sous les coups assénés par ses propres pouvoirs et par les expouvoirs coloniaux. Mais est-ce qu'il n'y a que des victimes en Afrique ? D'une certaine manière, il y a une grande adéquation entre votre représentation et votre adhésion à l'Arche de Zoé, mais c'est précisément cette représentation que je conteste et je suis content de voir qu'il n'y a pas besoin d'être Français pour la véhiculer. Là on tombe sur un véritable universalisme. La notion de victime est à manipuler avec une très grande précaution, et je renvoie pour cela à mon auteur de prédilection en ce qui concerne la réflexion sur cette question : Hannah Arendt qui a montré le lien entre la pitié et la terreur, c'est-à-dire entre la politique de la pitié – celle qui ne voit que des victimes autour d'elle – et la démesure du pouvoir rendue nécessaire par l'urgence de venir à bout des causes de la souffrance. C'est au nom de cet impératif moral que sont brisées toutes les médiations et que se justifie la terreur. Bien sûr, Eric Breteau n'est pas Staline, mais je pense aux « guerres humanitaires » et aux « causes justes » dont parlait Ghislaine Doucet. D'une certaine manière, et au risque de forcer le trait pour appuyer mon propos, je dirais que le phénomène Arche de Zoé et la guerre en Irak ne sont pas radicalement étrangers l'un à l'autre : il y a dans les deux cas une sorte de démesure de la bonté qui s'exprime, l'une dans la violence et la catastrophe, et l'autre dans une soi-disant « opération humanitaire ».

Pierre Ganz

- 17 Je reviendrai aussi sur la notion de victime parce que je pense que cela interroge aussi les médias et donc le journaliste que je suis. Cet usage de la notion explique peut-être un phénomène comme l'Arche de Zoé, car on est dans une société qui joue beaucoup, à partir des victimes, sur la culpabilisation des gens. Les médias nourrissent cela, je le dis en l'assumant. La radio où je travaille le fait peut-être moins que d'autres..., mais elle est certainement parfois aussi prise en défaut. A force de rendre chacun individuellement responsable des malheurs du monde et de renvoyer tout le monde à ce qu'il pourrait faire pour que cela aille mieux, on peut arriver à ce genre de dérapage. Je ne crois pas que c'était le cas il y a une quarantaine d'années, quand se sont créées les premières ONG *French doctors*. Il me semble que l'on songeait plutôt en termes de regroupement de

professionnels, des médecins par exemple, pour faire quelque chose, mais on n'était pas dans ce type de démarche où une personne dans son coin décidait de monter une opération de sauvetage à elle seule. Avec l'Arche de Zoé, on s'aperçoit qu'à force de culpabiliser les gens sur le Darfour, certains décident de quitter leur association de 4x4 pour aller sauver des enfants ! Je pense qu'il y a une responsabilité des médias.

Michel Galy

- 18 Je voudrais répondre à la précédente intervention en mettant en contraste les répercussions de l'Arche de Zoé, les problèmes du Tchad et du Darfour avec l'absence de médiatisation qu'il y a, par exemple, pour les conflits au Congo qui ont fait 3 ou 4 millions de morts dans l'indifférence la plus générale. Lorsque le problème survient dans un pays où les anciens pays coloniaux sont encore fortement implantés – je pense à la Côte d'Ivoire –, alors l'écho médiatique est absolument incomparable. Dans les autres, il y a un creux, une absence... Concernant les réactions des sociétés locales cette fois-ci, il vous suffit de lire la presse tchadienne, mais aussi congolaise, burkinabé ou encore ivoirienne... Et bien vous y verrez une image de vous-mêmes dans laquelle vous ne vous reconnaissez peut-être pas, et qui est le fait d'un certain nombre d'intellectuels ou d'universitaires africains que j'appelle « non capturés » par le système de l'aide étrangère. On voit ainsi le mythe des Blancs voleurs d'enfants, un mythe autochtone et ancien, qui se réactive dans tout le Tchad. Au Congo, de nouvelles lois ont été promulguées sur les orphelins et l'action des ONG, etc. Bref, il y a des réactions très fortes envers les Occidentaux, notamment les ONG, et s'il y a un message à faire passer, c'est de réfléchir sur vos pratiques pour les changer. L'Arche de Zoé a provoqué une lame de fond qui s'avance et va rendre indispensable ce changement de pratiques parce que vous êtes, ONG, assimilées à ce que j'appelle – et que les gens localement ressentent comme tel – « le système mondial ».

Françoise Jeanson

- 19 Frédéric Tissot a, je crois, une question à poser sur la question du Bien et du Mal pour démarrer la deuxième partie de cette soirée...

Frédéric Tissot

- 20 La principale chose qui m'a marqué lors des interviews des membres de l'Arche de Zoé, c'est cette idée que « de toute façon, ce que l'on fait est légitime puisque nous faisons le Bien »... Comme ancien humanitaire, cela fait quand même quelques décennies que nous nous posons la question de savoir ce qu'est le Bien, notion tellement discutée et discutable. Mais je voulais quand même avoir votre avis : ne pensez-vous pas que nous nous trouvons devant un changement de philosophie vis-à-vis de cette notion de « faire le Bien » ? Finalement, ce Bien n'apparaîtrait-il pas plus comme l'image de soi que l'on souhaite se forger plutôt que comme l'aspiration réelle à l'Autre ?

Jean-Paul Ngoupandé

- 21 Il ne faut pas effectivement que les représentations prennent le pas sur la réalité à laquelle on fait face. J'ai écouté avec beaucoup d'attention ce que disait Mme Nisa, la pédiatre camerounaise. Je ne suis pas ici pour défendre les gouvernements africains mais la question des enfants est l'exemple type d'une situation où la représentation amène souvent à fausser le débat. Il y a un problème d'enfants aujourd'hui partout dans les grandes villes en Afrique, tout simplement parce que nous n'avons pas su maîtriser deux problèmes : un boom démographique extraordinaire – au point qu'on se retrouve aujourd'hui avec des pays dont la moitié de la population a entre 15 et 20 ans – et le boom

de l'urbanisation, le tout dans une conjoncture économique qui ne permet pas de répondre à ces enjeux. Pour autant, je ne crois pas que la réponse soit d'aller chercher les gosses qui traînent pour les emmener ailleurs : il faut se battre et voir comment on peut, par le développement maîtrisé, essayer d'apporter des réponses africaines. Là où je suis totalement d'accord avec vous, Madame, c'est à nous de savoir ce que nous voulons et de proposer des réponses à nos problèmes. Le concours extérieur ne devrait venir qu'en accompagnement et pas en solution principale. Ce qui m'a choqué dans l'Arche de Zoé, c'est l'idée sous-jacente d'un continent perdu qu'il faut aller sauver : la solution ne peut venir que d'un sauvetage extérieur. Cela fait quand même quatre siècles qu'on nous tient ce discours-là ! Ce serait bien qu'on nous laisse un peu avec nos problèmes. Peut-être que si nous étions seuls face à ces problèmes, cela nous rendrait encore plus responsables. L'humanitaire relève de la solidarité entre les hommes, et c'est très bien. Je trouve normal qu'elle joue, chez vous, en hiver, auprès des gens qui n'ont pas de toit, et que ce système se répercute au niveau international. Mais il faut vraiment qu'on en finisse avec l'idée du continent perdu à sauver, hors jeu de la mondialisation, pour lequel il n'y aurait plus d'autre choix que les actions humanitaires. Mais je suis content d'entendre de plus en plus les responsables de l'humanitaire en France faire preuve de modestie et faire un effort de recul parce que ce n'est pas l'humanitaire qui sera la clef des problèmes de l'Afrique.

Bernard Granjon, ancien président de Médecins du Monde (dans la salle)

- 22 Pour moi, l'histoire de l'Arche de Zoé, c'est une espèce d'arc électrique entre différentes forces qui finalement ont fait disjoncter les systèmes. D'abord, je suis tout à fait d'accord avec ce sentiment de supériorité qui fait que nous imposons les savoirs que nous avons sans nous poser de questions. Donc, commençons déjà par poser la question de ce dont les gens ont besoin avant de l'imaginer nous-mêmes. Ce qui est frappant également, c'est la profonde méconnaissance de l'Afrique que révèle cette affaire : il n'y a pas d'orphelins en Afrique, puisqu'ils sont tous repris par leur famille, comme on l'a vu au Rwanda. Méconnaissance également de la réalité du Darfour, considérablement hypertrophiée. Méconnaissance de l'origine de ces enfants dont on s'aperçoit qu'ils sont Tchadiens plus que Darfouriens. Et puis je dirais dérive de l'humanitaire spectacle. Il y a eu vraiment conjonction de beaucoup de choses et s'il ne s'agit pas d'accabler cette association Arche de Zoé qui a déjà subi suffisamment de foudres, il nous faut essayer de voir de quelle façon nous pouvons nous-mêmes éviter de tomber sous le coup d'une de ces pulsions.

Françoise Jeanson

- 23 A cette table, il y a donc des journalistes, des humanitaires, des sociologues, des politiques, mais il manque le secteur de l'entreprise. Jean-Paul Ngoupandé, est-ce que les entreprises qui vont s'installer en Afrique – je ne parle pas des grandes entreprises pétrolières – y travaillent et participent à leur manière au développement ne font pas plus le Bien en y allant clairement pour de l'argent que des humanitaires qui y vont pour faire le Bien ?

Jean-Paul Ngoupandé

- 24 À partir du moment où chacun sait pourquoi il est là, alors chacun est dans son rôle : il ne peut donc pas y avoir de comparaison. En ce qui concerne les entreprises, bien entendu, l'Afrique a besoin que se développe le secteur privé, elle a besoin d'investissements pour créer de l'emploi parce que le chômage massif des jeunes crée une situation de disponibilité qui fait que nombre d'entre eux sont embarqués dans les guerres. Les

rebellions n'ont aucun problème pour recruter des enfants soldats du fait du chômage. Les investisseurs ont donc un rôle à jouer, tout comme les humanitaires à condition que chacun comprenne bien quel est son rôle. D'ailleurs, l'humanitaire sera toujours présent quoiqu'il arrive. Même quand il n'y a pas d'humanitaire venant de l'extérieur, nous avons des organisations humanitaires chez nous, notamment les églises, dans les pays où l'État est totalement défaillant, comme en République Démocratique du Congo ou même dans mon pays en Centrafrique : les Églises sont bien souvent devenues le substitut de l'État. Cet humanitaire-là existe et c'est pour cela, je pense, qu'il ne faut pas se laisser abuser par le type de dérive dont nous parlons.

Rony Brauman

- 25 Il y a des tas de domaines dans lesquels les entreprises sont à l'évidence plus efficaces que des ONG, ou en tout cas elles ont quelque chose en plus à apporter que celles-ci. C'est bien pourquoi les ONG devraient toujours se demander si elles ne sont pas dans une situation de concurrence avec une pratique privée, commerciale. Je dis cela parce qu'à de très nombreuses reprises, que ce soit dans le domaine de la médecine, du transport aérien ou de la mise sur pieds d'ateliers, j'ai observé des formes intermédiaires entre ONG et entreprise commerciale. Mais pour revenir sur l'Arche de Zoé, il n'est pas sans intérêt de rappeler que cette affaire s'est passée en Afrique là où un grand nombre des actions conduites par Médecins sans Frontières, Médecins du Monde et beaucoup d'autres ONG se déroulent. L'Afrique est depuis quelques années le continent des crises, des guerres, des épidémies. Certes, cela n'a pas toujours été le cas et cela ne le sera pas toujours, mais c'est une réalité. Quand on parle de l'Arche de Zoé, on parle du Darfour, donc d'un surcroît de significations morales parce que c'est l'image du génocide, du grand massacre des innocents, une fausse représentation qui n'est pas spécifiquement africaine. Je rappelle qu'on a fait la guerre au Kosovo – et je le dis sans oublier que j'ai soutenu cette intervention de l'OTAN donc je ne me mets pas en dehors de cette question –, sur la base d'un plan appelé « Fer à cheval » censé être le nom de code d'un génocide en cours. Pour arrêter ce génocide, on a envoyé l'aviation, bombardé des gens, bref on a déclenché une guerre et aujourd'hui on se demande bien ce qu'on fait avec le Kosovo qui reste sur les bras de l'Europe. Tout cela pour dire que ce n'est quand même pas propre à l'Afrique. Quant au sentiment de supériorité auquel faisait allusion Bernard Granjon, n'oublions pas non plus qu'il s'agit d'enfants et d'adoption internationale. Cette notion n'a pas encore été abordée, peut-être parce qu'elle est embarrassante. Certains se disent que puisqu'il y a des orphelins d'un côté et des familles d'accueil de l'autre, il suffit de réunir ces deux entités et que tout ce qui s'opposerait à cela serait de l'ordre du scandale. Or on sait bien que c'est infiniment plus compliqué, qu'un grand nombre d'adoptions internationales se font dans des circonstances pour le moins contestables et avec des résultats qui laissent quand même beaucoup à désirer. Et ce n'est pas spécifiquement africain non plus, mais en Europe centrale, en Roumanie après le faux coup d'état contre Ceausescu en 1989, on a vu un véritable marché aux enfants se construire, avec des comportements parfaitement odieux qui, s'ils s'étaient déroulés en Afrique, auraient été qualifiés de colonialistes, alors que ce sont des comportements beaucoup plus largement répandus que cela. Mme Nisa disait qu'en France, lorsqu'un enfant est l'objet de mauvais traitements ou de suspicion, il est enlevé à sa famille. C'est vrai, mais justement, cela pose problème. Par des circonstances sans rapport avec mon expérience humanitaire, j'ai eu connaissance d'un certain nombre d'abus de pouvoir des services sociaux vis-à-vis de familles en situation de grande vulnérabilité, à la fois économique et psychologique, qui se font retirer les

enfants dans des conditions que la connaissance psychologique la plus fondamentale devraient rendre impossibles. Il existe donc des abus permanents de type Arche de Zoé dans des familles précaires en France ! En résumé, la notion de victime, d'enfant vulnérable, de famille adoptante, et toute la frénésie de faire le Bien que cela génère déborde de très loin les frontières du continent africain. Je n'irai pas jusqu'à contester le fait qu'il y a une dimension spécifiquement africaine dans cette affaire, mais il y a bien d'autres aspects qui méritent aussi d'être pris en compte.

Gisèle Nisa

- 26 C'est vrai que la séparation d'un enfant et de sa famille représente toujours un événement traumatisant. Cela dit, vous ne pouvez pas dire qu'il y a tant d'abus que cela en France. Mais pour revenir à la notion de génocide, je ne dis pas qu'il y en a un au Darfour puisqu'une enquête de l'ONU a été faite pour prouver que ce n'était pas le cas. Mais un mort est un mort : doit-on attendre qu'il y ait des tonnes de morts comme au Rwanda pour intervenir ? Des exactions ont lieu chaque jour. *Human Rights Watch*, les Nations unies en parlent, donc on ne peut pas dire qu'il ne se passe rien au Darfour, ce n'est pas vrai. Les réfugiés sont attaqués dans les camps, une équipe de Médecins sans Frontières elle-même a été attaquée dans un camp. Quant aux enfants d'Afrique qui ne sont jamais orphelins, je crois qu'il faut quand même arrêter avec votre petit angélisme. Franchement, on a tous des familles avec vingt parents, des cousins lointains et extra-lointains qu'on connaît, mais même si un enfant sait qu'il a une famille quelque part, est-ce que cette famille le considère comme son enfant, est-elle prête à le prendre en charge ? S'il y avait une telle solidarité africaine, les enfants ne se retrouveraient pas dans les rues. Quand j'étais petite, il n'y avait aucun enfant dans les rues de Yaoundé et quand on trouvait un enfant à 10 h du matin dans la rue au lieu d'être à l'école, tout le monde intervenait. A l'heure actuelle, beaucoup d'enfants sont dans les rues à vendre des cacahuètes, dorment dans des poubelles, mais personne ne s'inquiète plus de tout ça. Et je ne suis pas en train de jouer les victimes, je suis en train de faire un appel : on a un gros problème en Afrique, nos gouvernements ont besoin d'être aidés, mais de façon efficace. Vous parlez de dérives des ONG. Vous pouvez dire que l'Arche de Zoé en est un exemple, mais quand une ONG comme Médecins sans Frontières – que je respecte beaucoup par ailleurs – s'installe après l'urgence dans un pays au point de prendre en charge les problèmes de santé publique à la place du gouvernement, cela ne s'appelle-t-il pas une dérive ?

Rony Brauman

- 27 Je suis d'accord avec vous sur ce point-là et sur quelques autres que vous avez évoqués également.

Françoise Jeanson

- 28 Pour ceux qui ne le savent peut-être pas, Médecins du Monde est une œuvre d'adoption internationale qui permet à environ 300 enfants d'être adoptés tous les ans, en particulier des enfants malades ou ayant des problèmes de santé. Geneviève André, vous êtes responsable de cette mission à MDM ; vous avez peut-être quelque chose à dire sur la question de l'adoption...

Geneviève André

- 29 J'ai beaucoup regretté que l'adoption ait été instrumentalisée dans cette histoire parce que ce n'est jamais une urgence. L'adoption obéit à des règles précises et internationales. Si nous avons créé une mission d'adoption à Médecins du Monde, c'est pour poser le

problème de la circulation des enfants dans le monde entre des pays dits « riches » et des pays « pauvres » et pour travailler sur la défense des droits des enfants. Que sont les droits des enfants ? Et bien c'est avoir droit à une famille, à l'accès aux soins et à l'éducation. C'est d'abord au pays d'origine à donner ce projet de vie à l'enfant. S'il ne peut pas le faire, le pays d'accueil que nous représentons peut intervenir pour faire de l'adoption internationale, mais pas au-delà. Dès qu'on ne respecte plus ces règles de base du droit international, alors on va vers des dérives car le pays d'accueil devient un pays « prédateur ». C'est à nous, acteurs intermédiaires, de faire respecter les limites et d'aller dans des pays où l'adoption internationale se justifie et où le pays peut en avoir besoin. Mais il faut respecter d'abord la culture de ce pays et ses propres lois.

Françoise Jeanson

- 30 Bruno David, quelques réflexions sur les questions de communication qui ont quand même beaucoup à voir avec les questions de représentation ?...

Bruno David

- 31 C'est vrai qu'en termes de communication, c'est un problème de fond puisque la représentation que nous nous faisons de nos actions est faite par les médias, par la communication en général. Qu'il s'agisse du regard que les Occidentaux portent sur l'Afrique ou de celui que les Africains portent sur les Occidentaux et l'action humanitaire, toute cette imagerie est véhiculée par les médias et pas uniquement par ce que l'on fait dans le concret ou ce que l'on observe sur le terrain. De ce point de vue là, l'Arche de Zoé soulève énormément de questions en termes de communication. Pour vous donner un indicateur – puisqu'on analyse beaucoup le « bruit » médiatique que les sujets traités dans les médias génèrent –, l'Arche de Zoé a fait quasiment autant parler d'elle dans les médias que le tsunami et davantage que la mort du pape Jean-Paul II. La question que l'on peut se poser par rapport à l'Arche de Zoé, c'est de savoir si les ONG n'ont pas aujourd'hui tendance à manipuler l'information à des fins de communication en général et de séduction du donateur en particulier ? Ma deuxième question concerne les campagnes de mobilisation et de sensibilisation qui ont été organisées sur le Darfour et qui évoquaient des chiffres catastrophiques : est-ce que cela engage, selon vous, la responsabilité de leurs émetteurs et des médias qui ont diffusé ces campagnes de communication ? Je pense en particulier au collectif Urgence Darfour et *Global Day for Darfour* qui ont communiqué à coup de pages complètes dans la totalité de la presse française. Cela m'amène à une autre question : est-ce que les journalistes embarqués dans la mission de l'Arche de Zoé avaient pour objectif de tourner un scénario catastrophe ? Et est-ce que le reportage avait déjà été vendu aux télévisions, ce qui signifierait qu'il aurait donc servi à financer en partie l'opération ? Enfin, depuis quelques années les journalistes citent souvent les ONG comme source fiable d'informations. Sachant que certaines ONG ou collectifs dont je parlais plus haut se sont fourvoyés dans des chiffres souvent grossis, peut-on considérer aujourd'hui que les ONG sont toujours des sources d'informations fiables que les médias peuvent continuer de citer ?

Pierre Ganz

- 32 Je ne peux pas répondre à toutes ces questions, mais peut-être faire quelques remarques. La première c'est qu'il ne faut pas confondre « information » et « communication », y compris dans la formulation de votre question et de votre réflexion, car parfois la confusion peut s'installer. Je suis journaliste et mon métier c'est de décrire la vérité, des faits et non pas d'interpréter. En tout cas, c'est comme cela que j'essaie de le faire et que

beaucoup de journalistes, heureusement, le font. Les ONG ne font pas des campagnes d'information à mon sens, elles font des campagnes de communication parce qu'une ONG doit faire connaître son action pour récupérer des moyens financiers qui lui permettront d'agir. En ce sens, elle va communiquer sur ce qu'elle fait, mais elle ne va pas forcément informer au sens où j'essayais de le définir sommairement. Donc, si vous me demandez si les ONG manipulent parfois l'information pour communiquer, alors je réponds affirmativement. Mais je ne porte pas de jugement moral là-dessus, car je pense que si l'on veut toucher les gens dans un objectif précis, alors on présente les faits d'une manière qui sert cet objectif. C'est de la communication et en soi, encore une fois, ce n'est ni bien ni mal. Quant aux campagnes de sensibilisation menées par certaines ONG, je ne reviendrai pas sur les exagérations qui ont été faites par certains organismes, mais je pense qu'il y a parfois, de la part de certains journalistes un manque de sérieux dans la répercussion de certaines informations, y compris quand elles ont le label ONG. Il se trouve que j'ai travaillé il y a quelques mois – donc bien avant le scandale – sur le Darfour, et comme ce n'est pas forcément la question que je maîtrisais le mieux, je suis allé voir mes confrères de la rédaction qui connaissaient bien cette problématique. Ils m'ont alors dit très clairement de faire attention au « Sauver le Darfour » en m'expliquant qu'ils trouvaient que ce collectif exagérait énormément les faits et se trompait bien souvent. Après avoir été ainsi informé, j'ai décidé de ne pas partir dans cette direction-là. Mais tous les médias n'ont pas forcément le temps et les moyens, ou l'envie – parce qu'il y a aussi une stratégie de communication des médias eux-mêmes – de faire ce travail de vérification. Enfin, vous demandiez si les journalistes embarqués dans la mission avaient pour objectif de tourner un scénario catastrophe, j'aurais du mal à répondre pour eux. J'ai aperçu Marc Garmirian dans la salle, un des journalistes pris dans l'affaire : il pourrait répondre directement à cette question. Pour ma part, je dirais simplement que les journalistes ont parfois des objectifs qui vont au-delà de l'information *stricto sensu*, mais sans qu'ils aient au départ l'objectif de tourner un scénario catastrophe. Quand on part couvrir l'action d'une ONG, on va voir ce qu'elle fait, sans savoir si ce sera un scénario catastrophe ou pas. Pour les journalistes qui étaient sur cette opération, je crois que c'était vraiment cela. On pourra y revenir éventuellement.

Pierre Micheletti

- 33 Sur la question de la manipulation d'information, je suis assez d'accord avec ce que vous venez de dire si par le terme « manipulation », vous voulez dire qu'il ne s'agit pas de travestir, mais de sélectionner dans la montagne d'informations à notre disposition celles que nous enverrons aux médias ou à nos donateurs. C'est un cercle vertueux auquel nous essayons de rester fidèles. Par ailleurs, nous sommes bien souvent seuls dépositaires en tant qu'ONG médicale d'un certain nombre de données sanitaires, concernant par exemple la toxicomanie en France, la précarité ou des données statistiques sur des missions internationales. Nous sommes très attendus sur cette information et il est de notre devoir d'être crédibles et fiables quand nous versons ces informations au débat. A ne pas respecter cette règle du jeu, c'est toute la crédibilité de notre action qui est en cause. Un des effets potentiels de cette affaire de l'Arche de Zoé, ce serait de décrédibiliser nos prises de parole au motif que les chiffres ne seraient pas vérifiés voire qu'ils seraient totalement fantaisistes! Pour moi, il y a néanmoins deux points positifs à cette affaire : d'abord elle interroge nos pratiques sur la question de la rencontre culturelle, de la prise en compte ou pas du cadre légal des pays dans lesquels nous

intervenons ; ensuite cela nous renforce dans la nécessité impérieuse de véhiculer une information digne de ce nom.

Michel Galy

- 34 Mon impression assez forte, qui n'est pas répercutée dans les médias, c'est que le désastre humanitaire s'est doublé d'un désastre médiatique. Personne ne le dit pour des raisons notamment corporatistes – Rony Brauman est bien mieux placé que moi pour dire que Reporter Sans Frontières s'est enfermé dans cette défense de la profession corporatiste –, mais il y a quand même un malaise qui n'est exprimé que par certains journalistes sur des blogs un peu confidentiels. Mais le terme même « d'embarqué », qui vient d'un terme anglais désignant les journalistes embarqués dans les blindés de l'armée américaine en Irak, soulève un vrai problème. Je pense à ce reportage sur ce mal-être de la journaliste de France 3 qui a été embarquée avec l'Arche de Zoé, reportage qui est « mis sous le coude » de manière à ne pas apporter de l'eau aux accusateurs de l'Arche de Zoé qui sont en procès. Bref, on bloque le reportage qui est déjà prêt. Cela me rappelle la crise ivoirienne durant laquelle France 2 ne diffusait pas certains reportages parce qu'elle se sentait porteuse d'une raison d'Etat – ce que personne ne lui demandait peut-être à la limite. Ce qui permettait à Daniel Schneiderman d'être surpris qu'au temps de la soi-disant information en temps réel, il faille trois semaines pour que l'information sur les massacres de l'hôtel Ivoire à Abidjan arrive à Paris... Il y a donc quand même ce que j'appelle les « effets pervers » ou les « relations incestueuses » entre politiques, humanitaires et médias. Il y a là quelque chose de profondément regrettable dans ce malaise que personne n'exprime.

Françoise Jeanson

- 35 Avant qu'on continue, je voudrais donner la parole à Marc Garmirian qui est sans doute une des personnes les plus à même de parler de ce mélange médias-humanitaire dans la mesure où c'est lui – certains d'entre vous ont peut-être vu son reportage diffusé sur M6 –, qui était parti avec l'Arche de Zoé pour l'agence CAPA.
- 36 Qu'est-ce qui était prévu sur l'Arche de Zoé ? Au départ, leur opération nous a semblé intéressante du point de vue journalistique dans la mesure où il s'agissait d'extraire des orphelins du Darfour. On a décidé d'aller voir et c'est sur place que je me suis rendu compte que les méthodes utilisées n'étaient pas franchement très claires. En fait, ce que je pense franchement, c'est qu'ils ont voulu aller très, très vite ; ils étaient dans leur logique, et tout ce que vous avez dit sur l'utilisation de la victime est juste, une logique dans laquelle ils sont toujours, je pense, à l'heure actuelle. Et d'ailleurs ils vont rester dessus parce que, s'ils quittent cette logique, ils vont s'effondrer en prison, c'est clair. Ils l'ont reconnu, après coup, parce qu'on a pas mal parlé en prison – je suis resté dix jours avec eux en détention dans des conditions plutôt correctes –, mais ils étaient prêts à le refaire... en prenant plus de temps.

Michel Galy

- 37 Mais vous-mêmes, vous n'avez pas eu envie de partir à un moment ?

Marc Garmirian

- 38 La question m'a été posée quand je suis rentré : est-ce que vous avez eu envie de poser la caméra ? Non, car mon rôle c'est d'être un témoin indépendant, en tout cas j'ai essayé de l'être, ça n'a pas été facile, ni pendant le tournage, ni après, mais jamais je n'ai pensé à poser la caméra. Il n'y avait pas de danger physique pour les enfants. S'ils étaient rentrés en France, je serai rentré avec eux, c'est ce qui était prévu. Je pense que s'ils étaient

effectivement rentrés en France, on n'aurait pas raconté la même histoire à l'arrivée et nous aurions, nous, été les seuls à pouvoir mettre sur le tapis cette question de savoir si les enfants étaient réellement orphelins et Soudanais, parce qu'on avait été les seuls à avoir été là avec eux et à avoir eu des doutes à ce moment-là. On peut se poser la question : qu'est-ce que vous auriez pensé si vous aviez vu arriver cent orphelins soudanais – puisque c'est comme ça qu'ils auraient présentés – à un aéroport, en imaginant que les autorités les accueillent en disant : « C'est formidable ! Vous avez sauvé cent orphelins du Darfour ! » Car il faut être bien conscient que ç'aurait pu être ça, l'histoire !

Question dans la salle

- 39 Est-ce que le reportage avait été prévenu aux télévisions ou pas ?

Marc Garmirian

- 40 On n'avait rien vendu aux télévisions, on est partis sans diffuseur, ce qui est extrêmement rare dans une agence comme CAPA. On s'est dit que c'était une histoire un peu énorme à laquelle on n'a pas cru au début, comme beaucoup. Il faut rappeler qu'ils avaient envoyé un communiqué au mois d'avril dans toutes les rédactions, dans différentes administrations, qu'ils avaient rencontré plein de gens avant de partir. Mais je crois que personne n'y a cru, y compris les gens au Quai d'Orsay, ce qui explique dans doute qu'il n'y ait pas eu de réactions à ce niveau-là...

Gisèle Nisa

- 41 Je voudrais juste dire que la création de Médecins sans Frontières s'est faite avec un enfant dans les mains, lors de la guerre du Biafra en 1968...

Pierre Ganz

- 42 Marc a dit beaucoup de choses déjà et je pense que son témoignage est bon. Je voudrais juste dire deux choses. La première c'est que je pense que l'affaire de l'Arche de Zoé interroge les médias sur leur fonctionnement et leur rôle d'acteurs au sein de la société. Quand on a une société qui se contente de médias qui vendent du spectaculaire, qui culpabilisent en permanence les gens en leur disant : « Si vous ne donnez pas au Téléthon, vous êtes des salauds... », il ne faut pas s'étonner qu'un certain nombre de gens, à un moment donné, déraillent et aillent chercher des gosses au Darfour dans les conditions qu'on vient de décrire. C'est la faute des médias, d'accord, mais pas seulement. J'entends dire : « CAPA a voulu faire un bon coup », mais heureusement que CAPA était là-bas ! Vous croyez que vous auriez su que les bandages sur les bras des enfants étaient faux s'il n'y avait pas eu un cameraman qui avait fait son métier ? C'est trop facile de dire que c'était un coup, comme si les médias cherchaient toujours à faire de l'argent... Une chose encore : à la rédaction de RFI, nous nous sommes interrogés sur ce que signifiait pour nous cette aventure de l'Arche de Zoé. On en a conclu par exemple qu'un journaliste qui est en reportage est en reportage et donc qu'un journaliste qui part pour autre chose en tant que citoyen – je pense à la consœur partie là-bas pour des raisons privées – c'est autre chose. Voilà un exemple de réflexion que cela a amené. Ça peut avoir l'air de rien pour vous, mais c'est un principe important qu'il a fallu rappeler. Je termine sur la question des informations données par les ONG dont on a parlé tout à l'heure. Effectivement, les ONG sont une source, meilleure que beaucoup d'autres, et on les utilise, on leur fait confiance, et comme avec toutes les sources, à force de travailler avec elles, on les connaît, on sait que l'une est sérieuse et l'autre un peu moins. Mais cela ne reste qu'une source qu'il faut aussi recouper, quand bien même l'ONG aurait pignon sur rue.

Isabelle Lignier, journaliste à l'Agence France Presse (dans la salle)

- 43 Tout d'abord, je pense qu'on se pose beaucoup de questions autour de la « culpabilité » des humanitaires et des journalistes dans cette affaire. Je voulais reprendre simplement un petit peu le fil de la couverture médiatique de l'Arche de Zoé. En ce qui concerne l'AFP, on a été alertés d'abord par des e-mails envoyés par cette organisation qu'on connaissait un petit peu. Il y avait en effet déjà eu quelques dérives sur le tsunami. En tout cas, j'ai été alertée par des humanitaires sur les dangers de cette affaire-là parce que, au début, j'ai cru qu'il s'agissait vraiment d'un grand spectacle, que ça n'allait jamais aboutir et j'ai été inquiète au fil des mois de voir, puisque j'ai fait un article en mai-juin qui a été très peu repris par les abonnés de l'AFP, que ce soit la presse écrite régionale ou que ce soit les radios, et encore moins les télévisions. J'étais inquiète parce qu'il y avait des signaux très clairs du fait que cette histoire-là avançait. J'ai été sollicitée fin juillet, je crois, pour partir au Tchad. Il faut quand même vous dire qu'en termes de géographie, ces gens-là avaient un sérieux problème entre le Tchad et le Soudan déjà, puisque quand on posait des questions, on avait du mal à savoir s'ils avaient vraiment passé la frontière... Visiblement, ils n'avaient pas d'expérience de terrain, les chiffres avancés étaient totalement fantaisistes et étaient notamment issus de Sauvez le Darfour, une organisation dissidente d'Urgence Darfour. Mon interrogation n'est d'ailleurs pas tellement au niveau du rôle des journalistes ou des humanitaires dans cette affaire – pour moi, l'Arche de Zoé ne fait pas partie des humanitaires – mais au niveau du rôle d'Urgence Darfour qui a largement agité les médias pendant des mois sur un soi-disant génocide, et surtout sur le fait que c'était la crise mondiale la plus grave sur laquelle il fallait vraiment concentrer tous les moyens, oubliant ce qui se passait en Irak, en général là où les Américains se trouvaient... Ma réelle interrogation est donc sur Urgence Darfour, sur les manipulations qu'il y a eu au sein de ce collectif, sur la timidité des humanitaires, et notamment de Médecins du Monde, à son encontre, mais aussi sur l'absence de réaction du pouvoir politique qui était tout à fait alerté. En ce qui concerne les journalistes qui sont partis, j'estime qu'ils étaient informés sur le contexte. Personnellement, j'avais fait le choix de ne pas partir, car il était très clair que les conditions déontologiques et de sécurité n'étaient pas réunies : ces gens-là étaient des amateurs, et des amateurs extrêmement dangereux.

Hugues Maury (dans la salle)

- 44 Je suis pédiatre et chercheur au Groupe URD et ex-Médecins sans Frontières. Je voudrais rebondir sur l'interrogation de Frédéric Tissot à propos du Bien et du Mal, et de ce que vient de dire Isabelle Lignier sur le manque de professionnalisme de l'équipe de l'Arche de Zoé. Je pense qu'on peut parler du Bien et du Mal aussi longtemps qu'on le voudra, on aura du mal à se mettre d'accord entre nous et à définir des frontières, parce que c'est très subjectif et culturel. C'est un débat académique ou spirituel intéressant, mais ce qui nous intéresse c'est aussi d'être pratiques, c'est-à-dire de voir de quelle manière à l'avenir les humanitaires, en tout cas ceux qui se reconnaissent comme tels, réfléchissent avec le reste de la société pour éviter d'autres affaires aussi stupides et dangereuses que celle-là. Et je vois deux axes de prévention envisageables. Il y en a un qui a été évoqué abondamment déjà, c'est le rôle des médias et la formation du grand public au fait qu'être humanitaire c'est avant tout un métier et pas seulement un engagement émotionnel ou un geste compassionnel. Cela peut être une vocation, et tant mieux, mais de mon point de vue, c'est vraiment un métier, avec des expertises particulières. C'est quelque chose que les ONG travaillent en interne, bien sûr, mais ça n'est pas passé tellement dans le grand public, au travers des différents médias. Donc, un premier axe de prévention consisterait

dans l'information du grand public. Le deuxième axe de prévention concerne les professionnels de l'humanitaire auxquels il faudrait expliquer qu'il ne s'agit pas de faire le Bien, mais de « travailler bien ». Je pense qu'on peut discerner là trois axes de travail qu'on commence à voir depuis quelques années s'installer dans la structure et la culture des ONG : un premier autour de gouvernance et gestion, en insistant notamment sur le rôle des conseils d'administration qui doivent avoir un vrai rôle d'éclairage, de réflexion, d'aide à la décision. Un deuxième axe concerne l'expertise par métiers, c'est-à-dire dans les différents types de soins, de travail sur la nutrition, la sécurité alimentaire, l'habitat, la protection des personnes ou le travail avec les orphelins... Et puis il y a un troisième axe très récent, très embryonnaire : c'est l'axe méthodologique. Dans tous les métiers, le savoir-faire technique existe, mais il y a aussi une méthode de travail qui n'est pas uniquement liée au métier lui-même : on peut être un très bon infirmier ou un très bon kiné, et avoir une activité tout à fait désorganisée qui, *in fine*, produira un mauvais service rendu aux patients. C'est ce que j'appelle l'axe méthodologique que, dans le monde de l'entreprise, on appelle la « méthode qualité ». Un critère de travail en qualité pourrait être de répondre aux besoins des personnes qu'on dit vouloir aider et non pas faire une action qui va uniquement renvoyer à mon image narcissique de sauveteur. Cela peut sembler évident, mais après avoir évalué ces dernières années des dizaines de projets menés par différentes ONG, j'en suis arrivé à la conclusion que les dégâts graves sont liés au défaut de prise en compte de ce point essentiel.

Bernard Granjon

- 45 Je crois que nous sommes responsables d'une partie de ce qui est arrivé. Il faut le reconnaître très franchement. L'image que nous véhiculons de nous-mêmes, nous la faisons en partie, et nous la faisons aussi parce que ça nous arrange. Parce que nous nous adressons à une opinion publique qui nous donnera et nous considérera dans la mesure où nous apparaîtrons comme ce chevalier blanc mythique, et non pas comme le technicien qui connaît bien son métier. Nous sommes responsables également de la médiatisation et de la communication que nous induisons, car c'est cela qui va quand même permettre de remplir nos caisses et flatter notre ego. Donc c'est vrai que nous installons tous les éléments de la dérive. Je voulais aussi répondre à Isabelle Lignier de l'AFP : c'est vrai que Médecins du Monde a été un peu timide en ce qui concerne le Darfour, non pas forcément que la timidité fasse partie de ses qualités et de ses défauts, mais parce que le Darfour constituait une ligne de fracture dans l'association et que cela a été un moment extrêmement difficile. Il faut le dire, c'est un débat que l'on a très longtemps gardé en interne et qu'on n'a pas trop voulu exporter pour ne pas exposer nos divisions à l'extérieur. C'est vrai, nous n'avons pas été, au niveau du Darfour, certainement assez convaincants et assez éloquents, assez sonores.

Françoise Jeanson

- 46 Je me permets de rajouter, en tant qu'ancienne présidente de Médecins du Monde également, qu'on se trouvait effectivement sur un fil : soit on était d'accord avec Urgence Darfour qui caricaturait la situation au maximum pour obtenir derrière des effets évidents; soit on exprimait trop notre position et on était aussitôt accusé d'être des soutiens du gouvernement soudanais, c'est-à-dire du côté des génocidaires. C'était assez compliqué, donc je ne sais pas si cela explique pour Isabelle Lignier la position de Médecins du Monde qui n'a pas été une vraie timidité, mais une position qui n'a peut-être pas été assez entendue à la radio et à la télévision, même si nous nous sommes exprimés dans la presse écrite.

Michel Galy

- 47 J'aimerais simplement évoquer les reportages tout à fait intéressants où l'on a pu avoir le sentiment d'une certaine complicité, en tout cas d'un certain opportunisme de la société africaine avec un chef qui ramenait, un peu comme un joueur de flûte, des enfants de village en village pour les apporter à l'Arche de Zoé en les déclarant orphelins. Et il n'est pas sûr que d'autres ONG, faute d'enquêtes sérieuses, ne soient pas dupées par un certain opportunisme des sociétés locales qui se modèlent sur les différents discours humanitaires pour capter de l'aide.

Jean-Paul Ngoupandé

- 48 Dans l'affaire de l'Arche de Zoé est apparu de manière assez caricaturale le lien entre politique, média et humanitaire. Je me suis posé la question de savoir si finalement l'objectif essentiel n'était pas le coup médiatique, l'objectif affirmé n'étant au fond que le moyen ou le prétexte. Les humanitaires expliquent qu'il y a besoin de médiatiser pour mobiliser les moyens de l'action humanitaire. Mais jusqu'où mobiliser les médias, jusqu'où ne pas aller trop loin dans la mobilisation des médias ? Dans certains cas, il est facile de répondre à la question, au vu de situations où les gens ont besoin de médicaments, de soins, de nourriture. Mais dans ce cas précis, le bien n'est pas visible et si l'opération avait fonctionné, il aurait été une fabrication médiatique. Mais l'humanitaire gagnerait également à une plus grande démarcation par rapport au politique. A mon avis, ce qui a mis le feu aux poudres au Tchad, ce sont les interférences des politiques, plus encore que l'action médiatique elle-même. Je ne veux pas en dire plus, mais je crois qu'on se comprend très bien. Les humanitaires doivent se démarquer du politique, rester dans une position d'autonomie, utiliser les médias dans la mesure où c'est nécessaire pour l'information, mais pas pour faire des « coups » : à ces conditions-là, on pourra peut-être continuer de se comprendre avec les humanitaires.

Pierre Ganz

- 49 Je crois qu'il faut aussi que les médias se démarquent des humanitaires, c'est-à-dire qu'ils arrivent le plus possible à se faire par leur méthode et leur pratique professionnelle leur propre opinion sur un dossier. Bien sûr, vous êtes des sources, mais je pense que s'en remettre exclusivement à certaines sources peut être pour nous mortifère. A la rédaction où je travaille, on a la chance de ne pas trop tomber dans ce piège, mais beaucoup d'autres rédactions vous font trop confiance à la limite. Dans 90 % des cas, c'est pour la bonne cause, mais quelquefois c'est une mauvaise aventure.

Rony Brauman

- 50 Je suis absolument d'accord avec ça, comme d'ailleurs je trouve qu'il n'y a rien à critiquer au fait que CAPA ait envoyé un journaliste pour faire son travail là-bas. Car si on commence à remettre cela en cause, c'en est fini de l'information. Mais je reviens sur la question du « coup médiatique » précisément. On a entendu Gisèle Nisa et Hugues Maury tenir des discours très justes, mais sur lesquels j'ai envie de rebondir. La description que Gisèle Nisa donnait de l'Afrique était tout à fait juste, mais en l'écoutant je me disais : « Quel rapport entre les millions d'enfants dans les rues du Caire ou de Kinshasa et cette espèce de coup foireux de l'Arche de Zoé ? De même, je trouve qu'il n'y a pas tellement de rapport entre ce que disait Hugues Maury sur l'importance d'une démarche professionnelle, à laquelle je souscris par ailleurs, et ce que les gens de l'Arche nous ont concocté ! Car, pour moi, il ne s'agit pas du tout d'une erreur de leur part, ni d'une sorte de faute professionnelle, ce n'est pas un problème de méthodologie : ils ont voulu faire un

coup et ils l'ont fait ! Et là je rejoins Jean-Paul Ngoupandé. Donc, il n'y a pas eu du tout d'erreur, mais un « coup » qu'ils paient cher parce qu'il a tourné de travers. Mais je ne crois pas qu'un quelconque cadrage professionnel en l'occurrence aurait évité quoi que ce soit. Donc si on veut tirer les leçons, je crois qu'il faut aussi capter le problème et pas seulement avancer avec des raisonnements qui, certes, peuvent être justes et peuvent être justement appliqués à certaines circonstances, mais qui, en l'occurrence, là, sont impuissants à nous expliquer quoi que ce soit. Et puis je voudrais ajouter quelque chose sur le scénario déjà évoqué : Et s'ils avaient réussi ?... On l'a beaucoup entendu et je trouve que ça vaut le coup quand même d'être relevé, car ce n'est pas sûr qu'ils auraient été « blanchis » pour autant. Je peux au moins donner un exemple d'une réaction qui était différente et je la connais d'autant mieux parce que c'était la mienne et celle d'autres personnes. En 1993, Handicap International avait tenté de stopper une opération de rapatriement en France d'enfants bosniaques – « 1 000 enfants pour l'hiver » – lancée par Équilibre, défunte association, basée également à Lyon comme HI. HI avait donc tenté de monter une sorte de contre-feu à cette opération et c'est comme ça que, contacté par les gens de HI, je suis monté aussi au créneau pour critiquer cette opération. On a pris la parole dans des conditions difficiles, on avait beaucoup de gens contre nous, beaucoup de journalistes, beaucoup de « leaders d'opinion » qui trouvaient que c'était une très bonne initiative. Nous n'avons pas réussi à faire échouer l'opération, mais avec ce souvenir en tête, je crois qu'au moins une partie des gens qui se sentaient concernés par ce genre d'affaires – ils venaient des milieux de l'adoption, de la psychologie sociale, de l'humanitaire – auraient réagi négativement, même si l'opération avait été un succès. Et puis un dernier point qui me revient à l'idée : je suis d'accord avec ce qui a été dit sur la presse et le contrôle des informations. Les ONG sont une source parmi d'autres et quand on ne recoupe pas ses sources, on se plante, c'est une règle de base du métier de journaliste. Je signale à ce propos une décision prise en Angleterre il y a très peu de temps, à l'occasion d'une campagne de *Save Darfur* fondée sur les chiffres de 400 000 morts qui sont avancés par toutes ces organisations. Et bien l'équivalent du BVP – qui semble être beaucoup plus attentif et précis en Grande-Bretagne qu'en France – a demandé l'arrêt de cette campagne parce que ces chiffres lui semblaient en contradiction avec les éléments d'évaluation dont il pouvait disposer. Il faut dire tout de même qu'il a été averti par un agent de Khartoum, un mercenaire qui agit pour des criminels, mais il n'empêche qu'il n'avait pas tort en l'occurrence. Jouer avec des chiffres de centaines de milliers de morts putatifs, ce n'est pas tout à fait rien, si on veut avoir un peu de respect pour les faits et les idées.

NOTES

1. Voir par exemple : <http://kouamouo.afrikblog.com/archives/2007/11/09/6831993.html>
2. Didier Fassin, « L'anthropologue et l'humanitaire », in *Anthropologues et ONG : des liaisons fructueuses ?*, *Humanitaire*, hors série n°4, automne-hiver 2007, pp. 75-80.

RÉSUMÉS

Table ronde organisée le 19 décembre 2007 à l'initiative de Joseph Dato, professeur associé à l'Université de Grenoble, membre du Conseil d'administration de Médecins du Monde. La vidéo du débat est disponible sur www.medecinsdumonde.org

Débat animé par Françoise Jeanson, médecin, ancienne présidente de Médecins du Monde. Avec Michel Galy, sociologue, revue Cultures et Conflits, Jean-Paul Ngoupande, ancien Premier ministre de la République centrafricaine, Pierre Micheletti, médecin, président de Médecins du Monde, Rony Brauman, médecin, ancien président de Médecins Sans Frontières, professeur associé à Sciences-Po Paris, Pierre Ganz, rédacteur en chef, Radio France Internationale, et la participation de trois « grands témoins » : Blandine Destremau, Bruno David et Frédéric Tissot.

INDEX

Mots-clés : Action humanitaire, Arche de Zoé, Légalité, Légitimité, Mondialisation, Représentation, Universel

Index géographique : Darfour, Soudan, Tchad